



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/13

Reçu en Préfecture le : 16/07/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 juillet 2013
D-2013/427

Aujourd'hui 15 juillet 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,
Madame Anne BREZILLON(présente à partir de 16h45)

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Natalie VICTOR-RETALI

Projets de Développement Social. Autorisation. Signature.

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville soutient et accompagne ses partenaires associatifs lorsque leurs actions entrent pleinement dans le cadre du projet social, de la politique de la ville ou de la prévention. C'est pourquoi je vous propose aujourd'hui d'apporter notre contribution financière pour des actions concernant l'aide à l'hébergement des publics vulnérables, le développement durable, l'aide alimentaire et l'action éducative.

Hébergement

- **Pro Domo.**

Le lieu d'accueil pour jeunes en errance intitulé Pro Domo a ouvert ses portes en début d'année. Il héberge 10 jeunes en permanence, éventuellement accompagnés de chiens et est porté par le Comité d'Etude et d'information sur la Drogue.

- **Maison relais de la Cité**

Le Centre d'Orientation Sociale Quancard gère une maison relais située rue de Pessac. Elle y accueille 15 personnes en grande précarité autour d'un projet de remobilisation et d'aide à l'autonomie.

Développement durable

- **Ressourcerie culturelle**

L'Atelier D'éco Solidaire situé à Bacalan redonne une seconde vie au mobilier et aux objets en les collectant, en les redécorant et en les revendant à des tarifs accessibles. Cette démarche favorise également l'insertion professionnelle de personnes en emploi aidé dans leurs ateliers.

Aide alimentaire

- **Collecte alimentaire**

Pour faire face à une augmentation croissante du nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire, la Banque Alimentaire a sollicité la Ville pour qu'elle lui apporte son soutien au financement de la collecte alimentaire, indispensable à la poursuite de son activité

Action éducative

■ CPLJ de la Gironde

Le Centre de Prévention et de Loisirs des Jeunes mène un travail éducatif auprès des enfants et adolescents du secteur du Lac. Il est animé par des policiers qui utilisent différents supports d'intervention comme des séjours à dominante sportive, mais aussi des chantiers éducatifs comme dernièrement à la Dune à Arcachon.

La ville est sollicitée pour une aide au financement du poste d'emploi aidé qui encadre à l'année les activités et les séjours.

■ Dispositif relais pour enfants allophones

Le but est de favoriser la scolarisation en collège d'élèves allophones non scolarisés ou très peu scolarisés antérieurement, vivant en squat dans une grande précarité, majoritairement d'origine bulgare. Ce dispositif doit leur permettre de développer l'attitude nécessaire au « métier d'élève » et d'engager l'alphabétisation et les premiers apprentissages du français, langue scolaire. Trois sites pouvant accueillir chacun 12 élèves seront mis en place par l'Education nationale à la rentrée (collèges Blanqui, Ellul et Aliénor d'Aquitaine). Des enseignants seront affectés sur cette action, la Ville quant à elle est sollicitée sur l'aide au financement de la partie socio-éducative du dispositif. Le collège Jacques Ellul sera le porteur administratif de l'action sur l'ensemble de la Ville.

C'est pourquoi je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- A faire procéder au versement de la somme de 54 600€ répartie comme suit
- 20 000€ au Comité d'Etude et d'Information sur la Drogue et les Addictions
- 9 600€ au Centre d'Orientation Sociale Quancard
- 5 000€ à l'Atelier D'éco solidaire
- 5000€ à la Banque alimentaire de la Gironde
- 5 000€ au Centre de Prévention et de Loisirs des Jeunes de Bordeaux
- 10 000€ au collège Jacques Ellul

- A signer tout document lié à la présente délibération

Programme P127 Accompagnement de projets transversaux fonction 522 compte 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Véronique FAYET